



RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)
REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN
NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK

NEWS
RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER: **Vilès ALIZAR**
PHONE: (509) 2940-1222 / 3650-8103 / 3463-4192 / 2244-0076
(509) 2244-1496
CELL: (509) 3704-6506 / 3556-4292
FAX: (509) 2244-4146

Investiture du Président élu : Le RNDDH est scandalisé par l'invitation lancée à l'ex-dictateur Jean-Claude DUVALIER

Le RNDDH a appris avec indignation qu'une invitation a été lancée à l'ex-président dictateur Jean-Claude DUVALIER en vue de prendre part, le 14 mai 2011, à la cérémonie d'intronisation du nouveau chef d'Etat, Monsieur Michel Joseph MARTELLY.

Le RNDDH rappelle que l'ex-président à vie Jean-Claude DUVALIER, de retour au pays le 16 janvier 2011, est inculpé pour les nombreux crimes commis sous son règne et qui lui sont reprochés. Cependant, en raison de son refus de répondre aux convocations du Magistrat instructeur sous prétexte que son état de santé est précaire, des mesures restrictives de liberté ont été prises à son encontre.

Le RNDDH souligne que le Président élu Michel Joseph MARTELLY a, à plusieurs reprises, manifesté son attachement au régime totalitaire des DUVALIER marqué, pendant *vingt neuf* (29) ans, par des actes condamnables tels que tortures, viols, viols collectifs, assassinats, disparitions, exils forcés, traitements inhumains et dégradants, arrestations illégales, détentions arbitraires, exécutions sommaires, atteintes aux biens et à la liberté d'expression, vols, pillages. Conséquemment, l'inculpation de Jean Claude DUVALIER offre à la Nation Haïtienne une occasion unique de faire la lumière sur les nombreux crimes perpétrés sous son régime, à travers un procès juste et équitable vu que l'ex-dictateur ainsi que les tortionnaires du peuple haïtien ont toujours bénéficié d'une impunité officielle.

En lançant une telle invitation à l'ex-Président Jean Claude DUVALIER, dans le mépris total des dizaines de milliers de victimes, le Président élu entend-il inaugurer son quinquennat sous le signe de l'oubli et de l'impunité ? Cette invitation, lancée à l'ex-Président à vie et dictateur Jean Claude DUVALIER représente une obstruction à la Justice, une gifle à la mémoire des dizaines de milliers de personnes tuées ou portées disparues. En aucune manière, cette invitation ne favorise l'indépendance du pouvoir judiciaire et est contraire à l'aboutissement de l'instruction criminelle ouverte contre l'ex-dictateur Jean Claude DUVALIER.

L'image d'un pouvoir prônant le changement et s'affichant avec ceux-là même qui ont pillé les caisses de l'Etat et instauré la terreur comme mode de gestion du pouvoir politique, est inquiétante et invite à la vigilance.

Port-au-Prince, le 11 mai 2011

Investiture du Président élu : Le RNDDH est scandalisé par l'invitation lancée à l'ex-dictateur Jean-Claude DUVALIER.

Com. P. N05/A2011